

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Wissembourg

Nombre des  
membres : 18

# Extrait du Registre des Délibérations du Bureau du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

SÉANCE DU 19 JANVIER 1998  
Sous la présidence de Monsieur Bernard LOGEL

Votants présents :

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, Mmes WEISS, CABIROL, MM. SCHLOSSER,  
SIBLER, PRÉVOT, ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, ISEL, BABILON,  
WEISBECKER

Absents :

MM. GOETZ, NEUHARD, WINLING, Mme MAECHLING (excusés),  
M. RUSTENHOLZ

N° 061998

**OBJET : Prolongation de l'O. P. A. H. (Opération Programmée d'Amélioration  
de l'Habitat)**

- VU le Programme Local de l'Habitat de la Vallée de la Sauer
- VU la délibération du 4 juillet 1994 du SIVOM par laquelle le Comité Syndical attribue le marché de suivi - animation au C. E. R. V. E. A. U.
- VU l'O. P. A. H. engagée dans la Vallée de la Sauer depuis le 1er janvier 1995 et jusqu'au 31 décembre 1997
- VU la délibération du 13 mai 1996 du Conseil Communautaire portant modification du périmètre de l'O. P. A. H. et le fixant à celui des 17 Communes membres de la Communauté de Communes

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de solliciter la prolongation de l'O. P. A. H. pour la réhabilitation de 20 logements et demande au Président

- de solliciter le C. E. R. V. E. A. U. (Centre d'Etude Régional pour la Valorisation de l'Espace Architectural et Urbain) afin :
  - . d'engager les négociations avec l'A. N. A. H. pour le financement de cette prolongation d'O. P. A. H.
  - . d'assurer une présence auprès des demandeurs pour la constitution de leurs dossiers
- d'entreprendre toutes démarches pour la mise en oeuvre de cette prolongation d'O. P. A. H.

et en conséquence, l'autorise à signer tous documents se rapportant à cette décision.



Pour copie conforme  
MORSBRONN-LES-BAINS, le 3 février 1998

Le Président,  
Bernard LOGEL

